



Ville De Nantes et Nantes Métropole Ville De Nantes et Nantes Métropole

Agents de maîtrise

Dialogue de sourd, nous ne sommes toujours pas entendus !

Suite à l'interpellation de l'intersyndicale du 10 octobre 2014, une réunion a été provoquée par l'administration le 24 février 2015 invitant l'ensemble des organisations syndicales de la ville de Nantes et de Nantes Métropole.

Lors de cette réunion, l'intersyndicale a remis à Monsieur CALVEZ vos pétitions et a réitéré l'ensemble de vos revendications, à savoir :

- **Des ratios d'avancement de grade de 100% pour le passage d'A.M à A.M.P**
- **La revalorisation du régime indemnitaire pour tous les A.M et A.M.P**

L'administration nous a expliqué que ces revendications ne seraient pas discutées aujourd'hui, et quelle nous renvoyait vers des instances générales (mars pour les ratios, et 3^{ème} trimestre 2015 pour le régime indemnitaire).

L'administration n'a eu de cesse de nous dire qu'elle n'était là que pour nous présenter son questionnaire sur les conditions de travail des agents de maîtrise.

L'intersyndicale n'est pas dupe, ce questionnaire n'est fait que pour gagner du temps.

Ce type d'étude a déjà été réalisé à Nantes Métropole pour les agents de Maîtrise, sans aucune perspective à son issue.

Un préavis de grève reconductible a été envoyé à l'administration et nous vous proposons de participer au débrayage du jeudi 5 mars 2015 à partir de 8 heures devant le siège de Nantes Métropole afin de peser sur les revendications. Nous en profiterons pour débattre sur les suites à donner au questionnaire de l'administration et sur le mouvement en cours.